

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

LUNDI 12 AVRIL 2021

| | |
|--|--|
| Présent(s) | CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joelle, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier |
| Invité(s) à titre consultatif | ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard, ZIMMER Stéphane |
| Absent(s) excusé(s) | |

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif sont présents, dont au moins le Président, le Secrétaire Général ou le Trésorier Général. Le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

| | | |
|--|--|----------|
| 1. Nominations | | 1 |
| 1.1. Mission Terre de Jeux | | 1 |
| 1.2. Mission Héritage 2024 | | 2 |
| 2. ANS/PSF | | 3 |
| 2.1. Composition de la commission ANS | | 3 |
| 2.2. Validation de la note de cadrage | | 3 |
| 2.3. Nomination Commission ANS | | 3 |
| 3. Ordre du jour du CA du 14 avril 2021 | | 4 |

1. Nominations

1.1. Mission Terre de Jeux

Dominique FRIZZA, référent Paris 2024 présente la mission Terre de Jeux et Héritage 2024.

La Convention ‘ Terre de Jeux ’ a été signée entre Paris 2024 et la FFTRI en Juin 2019.

Le label « Terre de Jeux 2024 » a été créé par le Comité d’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour permettre à toutes les fédérations sportives françaises de s’engager pleinement dans l’aventure olympique et paralympique de Paris 2024. Paris 2024 a déposé une marque verbale et une marque semi-figurative « Terre de Jeux 2024 ».

Une ambition : saisir l'opportunité des Jeux pour mettre toujours plus de sport dans la vie des Français :

- Des territoires - collectivités labellisées Terres de Jeux ;
- Des établissements scolaires labellisés Génération 2024 ;
- Et des sites identifiés CPJ ;

Flécher des axes, établir un cadre et fixer les objectifs qualitatifs / quantitatifs sans écarter les initiatives locales. Il y a 3 axes initiaux avec l'objectif de mieux porter le triathlon :

- Actions en lien avec les établissements "Génération 2024" : Savoir Rouler ;
- Animations et mise en place du Testing Santé ;
- Eco-responsabilité: "le triathlon nettoie son terrain de jeu", travailler sur l'empreinte carbone du GP de Triathlon....

Ces axes peuvent évoluer dans le temps afin de valoriser d'autres dispositifs mis en place sur le territoire.

Il n'y a pas de financement direct de Paris 2024 mais c'est l'opportunité :

- de créer du lien et d'établir une relation pérenne avec la collectivité ;
- de promouvoir l'association sportive et le triathlon ;
- de générer des produits financiers ;
- de cofinancer un emploi ;
- de vendre des prestations ;
- de devenir un partenaire économique.

1.2. Mission Héritage 2024

Le fond de Dotation - L'Héritage est découpé en trois axes :

- Axe 1: Fédérations Olympiques (axe qui concerne uniquement la F.F.TRI actuellement) ;
- Axe 2: Territoires hôtes, État et organes déconcentrés ;
- Axe 3: Ligues et Comité Départementaux et clubs... à l'étude?

Les projets d'innovation sociale doivent obligatoirement porter sur les thèmes suivants :

- Santé et bien être ;
- Réussite éducative et citoyenne ;
- Inclusion, solidarité et égalité ;
- Emploi et insertion professionnelle.

Les critères d'éligibilité sont précis :

- Projets nouveaux et innovants ;
- Héritage/ impact mesuré et tracé ;
- Projets cofinancés avec des partenaires associés ;
- 2 comités d'instruction pas an (octobre 2021) ;
- pas de politique du « 1ers arrivés / 1ers servis » ;
- 100 00 € / an.

Les interlocuteurs à PARIS 2024 sont impliqués, passionnés (ingénierie de projet / FFTRI : réactifs et disponibles).

Paris 2024, au-delà de l'accueil des Jeux et de l'organisation des épreuves sportives, souhaite que les Jeux soient un tremplin pour le sport, l'activité physique et un acteur de mieux vivre.

Cédric GOSSE, Président, nomme Laurence DE JAEGHERE et Loïc MENTRE en tant chargés de mission Terre de Jeux et Héritage 2024.

2. ANS/PSF

2.1. Composition de la commission ANS

Le Conseil d'Administration du 28 septembre 2019 avait acté la composition de la Commission ANS suivante :

- commission décisionnelle ;
- commission pouvant être révoquée par le président fédéral après avis du BE ;
- composée de 7 personnes (licenciés ou non), [dont le président du Comité Éthique - cf demande de l'ANS] ;
- quorum : 5 personnes
- nomination par le président fédéral après appel à candidature ;
- commission indépendante de toutes instances (BE, CA, président de ligue) ⇒ pas de membre du BE / CA / président de ligue.

Il est proposé au Bureau Exécutif une composition différente comme suit :

CE QUI EST IDENTIQUE

- commission décisionnelle
- commission pouvant être révoquée par le président fédéral après avis du BE.

CE QUI DIFFÈRE

- composée d'au moins 6 personnes (licenciés ou non), [dont le président du Comité Éthique - cf demande de l'ANS] ;
- pas de quorum ;
- nomination directe par le président fédéral ;
- composition décidée par le président fédéral : bénévoles licenciés ou non, membres du CA fédéral ou non, Présidents de Ligue ou non, salariés fédéraux et régionaux ou non, membres de la Direction Technique Nationale ou non.

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité cette nouvelle composition sous réserve de la validation par l'agence nationale du sport.

2.2. Validation de la note de cadrage

Laurence DE JAEGHERE, Vice-Présidente a présenté à l'ensemble du Bureau Exécutif le projet de la note de cadrage de la campagne ANS 2021 au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF).

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité cette note de cadrage sous réserve de la validation par l'agence nationale du sport.

2.3. Nomination Commission ANS

Il est rappelé au Bureau Exécutif la nomination initiale de la Commission ANS qui est présidée par Laurence DE JAEGHERE.

Eric SAEZ, Didier SERRANO et Jean-Philippe VIALAT sont membres de cette commission.

Cédric GOSSE, Président, nomme également Bertrand MEYER en sa qualité de Président du Comité d’Ethique, Dominique SAGARY ainsi que Daniel BOISSIERE.

3. Ordre du jour du CA du 14 avril 2021

Il est présenté au Bureau Exécutif le projet d’ordre du jour du Conseil d’Administration du 14 avril 2021 :

1. Validation ANS
 - a. Note de cadrage
 - b. Modification de la décision du CA du 28 septembre 2019 : règle de composition de la commission ANS

Le Bureau Exécutif valide à l’unanimité l’ordre du jour du Conseil d’Administration du 14 avril 2021.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général